

PLAN PLATINE

RÉSUMÉ DES PRESTATIONS (CAD \$)

CAPITAL ASSURÉ MAXIMAL	• 2 000 000 \$
TYPE DE COUVERTURE	• Urgence
FRAIS MÉDICAUX ADMISSIBLES	• Traitement hospitalier ou non hospitalier d'urgence pour maladie ou blessure • Services d'un médecin, d'un chirurgien, d'un anesthésiologiste, d'une infirmière • Rayons X et services de laboratoire • Location d'appareils médicaux
SERVICES D'AMBULANCE ET TRANSPORT D'URGENCE	• Jusqu'à 10 000 \$ par réclamation pour une ambulance terrestre autorisée • Jusqu'à 100 \$ par urgence pour les taxis tenant lieu d'ambulance • Jusqu'à 250 000 \$ pour le transport aérien d'urgence • Jusqu'à 15 000 \$ pour le retour au pays d'origine pour le traitement médical
MÉDICAMENTS SUR ORDONNANCE	• Limité à un approvisionnement de 60 jours
SERVICES PARAMÉDICAUX	• Jusqu'à 600 \$ par profession pour les services d'un physiothérapeute, d'un ostéopathe, d'un chiropraticien, d'un podologue, d'un podiatre ou d'un massothérapeute
SOINS PSYCHIATRIQUES OU DÉSÉQUILIBRE MENTAL ET PERTURBATION AFFECTIVE	• Jusqu'à 1 000 \$ pour des consultations externes auprès d'un psychiatre, psychologue ou travailleur social • Jusqu'à 15 000 \$ pour une hospitalisation psychiatrique
CONSULTATION TRAUMATOLOGIQUE	• 6 sessions
SERVICES DENTAIRES	• Jusqu'à 4 000 \$ pour les accidents • Jusqu'à 600 \$ pour la douleur dentaire (y compris les dents de sagesse incluses)
CONSULTATION POUR LA SANTÉ SEXUELLE	• Jusqu'à 100 \$ pour une consultation liée à une infection transmise sexuellement, y compris une consultation pour la prescription de la « pilule du lendemain » ou de la pilule contraceptive*
MATERNITÉ	• Jusqu'à 25 000 \$ incluant l'accouchement ; la grossesse doit avoir débuté au cours de la période assurée • Un avortement par période assurée
EXAMEN MÉDICAL ANNUEL	• Jusqu'à 150 \$ envers un examen médical annuel**
EXAMEN DE LA VUE	• Jusqu'à 100 \$ pour un examen de la vue**
TRANSPORT FAMILIALE	• Jusqu'à 5 000 \$ pour un billet d'avion aller-retour en classe économique pour un maximum de deux membres de la famille, et jusqu'à 1 500 \$ pour les frais encourus suite à leur arrivée, en cas d'hospitalisation de plus de 7 jours
PRÉPARATION ET RÉPATRIEMENT DE LA DÉPOUILLE	• Jusqu'à 15 000 \$ pour la préparation et le transport de la dépouille ou pour la crémation ou l'enterrement à l'endroit du décès
DÉCÈS OU MUTILATION PAR ACCIDENT	• Accident de vol / transporteur général : 100 000 \$ • Accident 24 heures sur 24 : 15 000 \$
ADMISSIBILITÉ	• Étudiants internationaux, parents, tuteurs, enseignants, chaperons, conjoints, et enfants à charge, âgés de moins de 65 ans et résidant temporairement au Canada
VOYAGE À L'EXTÉRIEUR DU CANADA	• Les voyages internationaux sont permis tant que la majorité du temps de la durée de la police est passée au Canada. Votre pays d'origine n'est pas compris sauf pour un voyage organisé par votre école. Les voyages aux États-Unis sont limités à 30 jours.
CONDITIONS PRÉ-EXISTANTES	• Couvertes pour les urgences non prévues à condition qu'elles soient stables pour 90 jours avant la prise d'effet de la police.

Veuillez noter qu'il ne s'agit ici que d'un sommaire et qu'il ne contient pas tous les avantages, limitations, exclusions ou conditions de la police d'assurance. Seul le livret explicative de la police décrit légalement la couverture. Veuillez consulter le livret explicative de la police pour obtenir plus de renseignements. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec l'équipe Assistance StudyInsured™ au 1.866.883.9787 ou courriel studentassist@studyinsured.com

* Pour bénéficier de cet avantage, vous devez souscrire une couverture continue d'au moins six mois.

** Pour bénéficier de cet avantage, vous devez souscrire une couverture continue d'au moins dix mois.